



vide grenier

École Saint-Nicolas

Pour s'inscrire, merci de nous retourner le coupon au dos, accompagné de votre règlement avant **Avant le 15/09/2018**

Prix de l'emplacement :
2m x 3m = 10 €
2m x 3m avec table = 15 €

Dimanche 30 septembre 2018
de 8h30 à 17h



Pendant cette journée, l'APEL tiendra une buvette et un snack (boissons chaudes, froides, sandwiches).

5 rue Dugommier - 44000 Nantes (quartier ancien Palais de Justice)

Organisé par l'Association des Parents d'Elèves de l'École Saint-Nicolas

Contact : apelsaintnicolas44@gmail.com

M./Mme Nom : Prénom :

Adresse :

Profession (renseignements demandés par la préfecture) :

Téléphone : Portable :

Email :

- Désire(nt) louer emplacement(s) x 10 € =
emplacements(s) avec table x 15 € =
- S'engage(nt) à venir s'installer dès 7h30 et à rester jusqu'à 17h00 (prévoir tables et tréteaux pour ceux qui n'optent pas pour la location des tables)
- PIÈCES À FOURNIR :**
 - Le règlement par chèque à l'ordre de L'APEL St Nicolas (10 ou 15 € x nombre d'emplacements)
 - Photocopie recto-verso de la carte d'identité.

Date et signature :

RÈGLEMENT • RÈGLEMENT • RÈGLEMENT • RÈGLEMENT • RÈGLEMENT

Afin d'assurer le succès de ce vide-grenier, l'association met à votre disposition :

- Un emplacement 2m x 3m numéroté par ordre d'inscription
- Des tables
- Un stand restauration (boissons chaudes, froides, sandwiches)

Seront réputés exposants les personnes dont le règlement et une photocopie recto-verso d'une pièce d'identité seront parvenus à l'APEL avant la date limite indiquée au recto et sous réserve des places disponibles (pour les associations fournir une photocopie de la carte d'identité d'un membre du bureau).

En cas de désistement aucun remboursement ne pourra être réclamé.

L'association se réserve le droit de refuser toute candidature susceptible de troubler le bon déroulement et l'ordre de la manifestation.

Les objets déballés appartiennent aux exposants et sont sous leur responsabilité en cas de casse, vol ou tout autre préjudice.

La vente des armes en état de fonctionnement est interdite.

Les exposants pourront accéder au site de 7h30 à 8h15 pour déballer (emplacements réservés devant l'école).

Après la manifestation, il est expressément demandé à chaque exposant de laisser l'emplacement propre, débarrassé de tout objet et papier. Des bacs roulants pour le tout venant seront mis à la disposition de tous. Cependant, ces containers ne sont pas destinés à recevoir les objets invendus qui doivent être emballés et évacués par leurs propriétaires.

Pour tout renseignements complémentaires

contacter le : **02.40.48.73.09**

e-mail: apelsaintnicolas44@gmail.com

Ne pas jeter sur la voie publique